France : Une convention entre le CNOP et l'ANSM pour éviter les abus

Abderrahim DERRAJI - 2018-11-27 20:54:38 - Vu sur pharmacie.ma

Dans le but de prévenir les abus et le détournement de certaines classes de médicaments, notamment les opiacés et les traitements de substitution aux opiacés, Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP -France) a signé, le 26 novembre 2018, une convention avec l'Agence national de sécurité des médicaments et des produits de Santé (ANSM). Selon les termes de cet accord, les pharmaciens pourraient effectuer des télédéclarations à l'ANSM à chaque fois qu'ils constatent des ventes inhabituelles de médicaments dans des situations identifiées. Ceci dans le but de permettre à l'Agence d'agir en amant et mettre fin aux mésusages de certains médicaments.